



Étiquette et soirées d'Appartement

« Toutes choses étant ainsi disposées, chacun se présente à l'heure marquée pour être reçu dans ces superbes appartements. Si l'on en examine la magnificence, si l'on fait réflexion sur les plaisirs qu'on y trouve et sur l'avantage d'y voir aisément le roi, et d'en être vu, on croira que la confusion doit être fort grande pour y entrer. Cependant Sa Majesté, qui veut donner du plaisir à sa cour, ne veut pas qu'elle l'achète par l'embarras de la foule, toujours presque inévitable dans les grandes fêtes. La volonté de ce prince étant connue, il n'est plus besoin d'avoir quantité de gardes comme autrefois, et aucun ne se présente qu'il n'ait su auparavant que l'entrée lui est permise. M. le duc d'Aumont, Premier Gentilhomme de la Chambre en année, qui sait les intentions du roi, les fait observer avec un grand ordre. [...]

Tous ceux qui ont le bonheur d'entrer dans ces magnifiques lieux s'attachent, à mesure qu'ils entrent, aux plaisirs qui les touchent davantage. [...] La liberté de parler y est entière, l'on s'entretient les uns les autres selon qu'on se plaît à la conversation. Cependant, le respect dans lequel chacun se tient fait que, personne ne haussant trop la voix, le bruit qu'on entend n'est point incommode. Le roi, la reine et toute la Maison Royale descendent de leur grandeur, pour jouer avec plusieurs de l'assemblée qui n'ont jamais eu un pareil honneur. C'est ici où les bontés et les manières du roi doivent paraître toutes engageantes. Ce prince va tantôt à un jeu, tantôt à un autre. Il ne veut ni qu'on se lève, ni qu'on interrompe le jeu quand il approche. [...] On dirait, d'un particulier chez qui l'on serait, qu'il fait les honneurs de chez lui en galant homme. »

Le Mercure Galant, décembre 1682, cité par Pierre de Nolhac in *Versailles et la Cour de France*, vol. II, *Versailles, résidence de Louis XIV*, Paris, Louis Conard, 1925, p. 264-265.

Mercure Galant. Journal fondé en 1672 par Donneau de Visé (1638-1710). Ce journal donnait toutes les nouvelles mondaines : spectacles, réceptions académiques, sermons, galanteries, etc. À la mort du fondateur, le journal hebdomadaire est dirigé par Dufresny (1710), par Lefèvre de Fontenay (1714) et par l'abbé Buchet (1717) sous le titre de *Nouveau Mercure*. À partir de 1724, le journal s'appelle le *Mercure de France* ; il est acheté en 1773 par Panckoucke (éditeur qui publie l'*Encyclopédie* de Diderot) et comprend une section littéraire ainsi qu'un supplément politique confié à Mallet du Pan. Le journal disparaît en 1825.